

Procès-verbal

Séance ordinaire du comité de parents

16 juin 2023 à 17 h 30 en présentiel à Grande-Vallée et par Teams

Présences

Pour le comité de parents

M. Frédéric Côté	Mme Myriam Dumaresq
M. Guillaume Bérubé	Mme Marietta Omoa
M. David Dubreuil	Mme Christiane Rheault
Mme Chantal Dufort	

1. Ouverture de la rencontre et constatation du quorum

Madame Christiane Rheault souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum à 17 h 45.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Christiane Rheault effectue la lecture de l'ordre du jour. M. David Dubreuil en propose l'adoption.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 mai 2023

Sur proposition de Frédéric Côté, il est résolu que les procès-verbaux du 9 mai 2023 et du 23 mai 2023 soient adoptés en y apportant la modification suivante :

Procès-verbal du 9 mai 2023 - Point 12, 2^e paragraphe – Questions du public

Remplacer « que les membres du conseil d'établissement de cette école ont eu une rencontre » par « que les membres du conseil d'établissement de cette école devraient avoir eu une rencontre ».

Suivis des procès-verbaux du 9 mai et du 23 mai 2023

- **Nominations au CA**

Procédure de désignation d'un parent à un siège vacant en dehors de la période de mise en candidature prévue par la loi à éclaircir en début d'année prochaine avec le PL23.

- **Suivi de l'intervention des enseignantes de l'école aux Quatre-Vents de Rivière-au-Renard en lien avec l'IMS**

Comme le problème semble se situer au niveau de Statistique Canada, un suivi sera effectué avec l'attaché politique de madame Diane Lebouthillier, soit monsieur Thierry Aroun.

- **Page Facebook du comité de parents**

Le comité souhaite obtenir une liste des personnes ayant accès à la page Facebook du comité de parents.

- **Suivi question du public** : Démission des membres du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
Pas d'information à ce sujet.

4. Questions du public

Aucun public présent.

5. Suivi des travaux du comité de parents

a) Adoption du projet de rapport annuel

L'adoption du rapport annuel 2022-2023 se fera par courriel.

Le comité de parents souhaite se doter d'un plan de travail pour les prochains rapports annuels.

b) Correspondance PL23

En lien avec la consultation du PL23, Monsieur Frédéric Côté propose de préparer une lettre adressée au ministre de l'Éducation afin de le sensibiliser à une situation vécue depuis l'adoption de la Loi 40, soit la représentativité des parents au sein du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, et ce, dans le but de réduire la lourdeur administrative.

Monsieur David Dubreuil mentionne son désaccord pour la rédaction de cette lettre. Il propose d'abolir les conseils d'administration et d'accorder plus de pouvoirs aux comités de parents.

c) Désignation au CA

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

6. Suivi des comités

a) Bilan du comité EHDAA et recommandations pour l'an prochain

Madame Myriam Dumaresq nous informe que la dernière rencontre de l'année 2022-2023 du comité EHDAA a eu lieu le 7 juin dernier. L'enjeu principal pour le plan d'action de l'an prochain est surtout en lien avec le plan d'intervention soit :

- Informer les parents;
- Offrir du mentorat ou du support-conseil aux parents;
- Visibilité du comité EHDAA.

L'objectif principal est de transmettre l'information aux parents de façon succincte. Le moyen de transmission est à déterminer (signet ou transmission via le sac à dos de l'élève). Poursuite des discussions à ce sujet à l'automne 2023.

Il est aussi question du site Internet du CSSCC où des outils sont disponibles pour guider les parents. Cependant, il semble que la documentation ne soit pas à jour. Madame Dumaresq fera un suivi à ce sujet avec le CSSCC.

Monsieur Guillaume Bérubé demande si l'appellation « plan d'intervention » pourrait être remplacée par un autre terme. Madame Myriam Dumaresq mentionne qu'il s'agit d'un terme normalisé qui est également utilisé dans le réseau de la santé. Ce terme peut effectivement apeurer les parents. Elle rappelle qu'un des objectifs du comité EHDAA est de désamorcer cette peur en lien avec le plan d'intervention.

b) Nouvelles du Conseil d'administration

Monsieur Frédéric Côté énumère les principaux points à l'ordre du jour de la rencontre du conseil d'administration du CSSCC qui aura lieu le 20 juin 2023 à 18 h 30.

- Prolongation du mandat de la protectrice de l'élève;
- Structure administrative 2023-2024 du personnel d'encadrement;
- PEVR;
- Reddition de compte de la direction générale;
- Plan d'organisation scolaire;
- Calendrier du programme Montage de lignes électriques;
- Révision budgétaire;
- Plan des effectifs du personnel de soutien et professionnel;
- Contrat des transporteurs;
- Acquisition de terrain – École des Bois-et-Marées;
- Contrat de déneigement;
- Correspondance de la présidence.

c) Transport

Étant donné l'aspect confidentiel de ce dossier, monsieur Guillaume Bérubé ne peut divulguer tous les renseignements à la suite de la rencontre en lien avec le transport scolaire.

Le transport du midi pour le secteur de La Haute-Gaspésie est suspendu pour l'année 2023-2024. Cette information a été annoncée publiquement.

7. Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

Ce point n'est pas discuté en raison de l'absence de Mme Nancy Kenny à la rencontre de ce soir.

8. Mutuelle d'assurances

Monsieur David Dubreuil demande si le CSSCC en fera partie. Informations à venir à ce sujet.

9. Levée de la rencontre

La rencontre se termine à 19 h.